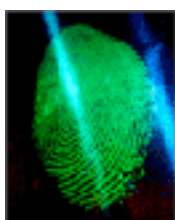


Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article6970>

Bruxelles veut blinder les frontières de l'UE avec la biométrie et l'électronique

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : vendredi 15 février 2008

Spyworld Actu

La Commission européenne souhaite renforcer le contrôle de la circulation humaine au sein de l'Union. Elle propose le recours renforcé à la biométrie et aux systèmes électroniques pour accélérer le traitement des données.

Première destination touristique mondiale, l'Union européenne souhaite renforcer drastiquement les contrôles à ses frontières, notamment grâce à la biométrie. La commission européenne a fait une liste de propositions, prévoyant des contrôles automatisés pour les voyageurs. Elles pourraient être mises en place d'ici 2012 ou 2015 selon les cas.

Les touristes visitant l'Union européenne, avec un visa, verraient ainsi leur durée de séjour surveillée par un système électronique. Les dépassements pourraient ainsi être rapidement signalés aux autorités. En 2006, indique Bruxelles, 20% d'entre deux sont passés dans l'illégalité en ne respectant pas la durée de séjour autorisée.

Contrôle biométrique à l'entrée de l'UE

Les données biométriques seraient fournies par les voyageurs, dans leur pays d'origine, lors de la demande de visa. Les personnes de pays exemptés de visa devraient, quant à elles, se plier aux contrôles biométriques en entrant sur le sol européen, comme le font par exemple les Français à leur passage aux services d'immigration à l'arrivée aux États-Unis.

Bruxelles souhaite la mise en place de systèmes de contrôles automatiques aux frontières pour vérifier l'identité des voyageurs à l'aide des données biométriques. Avec, pour les citoyens européens, des couloirs spéciaux dotés de portiques automatiques, évitant des temps d'attente souvent très longs aujourd'hui.

Cette mesure s'appliquerait aux 24 pays de l'espace Schengen* qui permet la libre circulation de leurs ressortissants sans présentation de passeport. La Norvège et l'Islande, qui n'appartiennent pas à l'UE mais adhèrent à Schengen, seraient concernées.

Enfin, l'ultime idée de Bruxelles concerne l'octroi d'une autorisation électronique de voyage, au lieu du visa. Une étude va être lancée sur ce sujet.

Des données stockées 5 ans

Pour toutes ces propositions, la sécurité des données récoltées, précise Bruxelles, serait assurée, avec un stockage de 5 ans au maximum. Avec la promesse, pour chaque personne, d'un droit d'accès aux données la concernant, y compris pour les cas de refus d'entrée sur le sol européen.

La Commission européenne réfléchit en parallèle à la création d'un système européen de surveillance physique des frontières, baptisé Eurosur, dans l'optique d'empêcher leur franchissement sans autorisation. Une piste pour réduire le nombre de candidats malheureux à l'immigration qui perdent la vie en tentant de traverser les mers, mais aussi de collaborer dans la lutte la criminalité au sein de l'UE.

Pour renforcer les dispositifs actuels, précise la commission, le système utiliserait le dernier cri technologique - satellites, engins aériens sans pilotes.... L'accent serait mis d'abord sur la zone méditerranéenne, les îles Canaries et

la mer Noire, avant d'être étendu à terme à l'« ensemble du domaine maritime » de l'UE.

* Bulgarie, Chypre, Irlande, Roumanie et Royaume-Uni ne font pas partie de l'espace Schengen

Par Nick Heath, Silicon.com

Post-scriptum :

<http://www.zdnet.fr/actualites/info...>